

Nombre de membres

En exercice : 11

Présents : 8

Pouvoirs : 1

Votants : 9

808

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mai à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 18 mai 2024

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, LIONS Pascale, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excusé (s) : DEBRUYNE Caroline LAROCHE Romain

Absent(s) non excusé(s) : BROUHENA Christelle

Pouvoir(s) : Mme DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie-Pierre

532-DEVIS TRAVAUX COUR MAIRIE

Après avoir étudié les devis présentés et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter le devis des ETS CHEVY FILS
(démolition garage) pour 2 843.14 € HT soit 3 411.77 € TTC
- D'accepter le devis de LAROCHE TERRASSEMENT, Romain LAROCHE
(démolition muret et dépose enrobé) pour respectivement 262.50 € et 1 257.00 € net de taxes
- D'accepter le devis de l'EURL PROUTEAU Joël
(remplacement de gouttières mairie, charpente et bardage préau) pour 5 113.00 € HT
soit 6 135.60 € TTC
- D'accepter le devis de la SARL LIMET
(apport terre végétale) pour 25.00 € HT le m3 soit 30 € TTC
- D'accepter le devis des ETS BOURDON
(remplacement porte par une baie fixe) pour la somme de 2 312,28 € HT soit 2 774.36 € TTC
- Autorise monsieur le maire à signer tout document relatif à ces marchés.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance, FICHTEN M.Pierre

Le Transmis en préfecture le 27 mai 2024

Certifié exécutoire le 27 mai 2024